

5

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à la diffusion du reportage de M. Paul Laroque, sur les ondes de TVA, à propos de la sollicitation libérale visant des propriétaires de garderies privées à participer à une activité privée de financement à 500 \$, avec comme invitée Mme Yolande James, ministre de la Famille, ainsi qu'aux nombreux appels que nous avons reçus, l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) tient à préciser les points suivants :

- La ministre Yolande James a nié publiquement, autant à travers les médias qu'à l'Assemblée nationale, et ce à maintes reprises, avoir eu connaissance de cette activité de financement et elle plaide toujours l'ignorance totale. Pourtant c'est bien son nom et sa photo qui apparaît sur l'invitation officielle. (voir pièce jointe)
- Il est clair que la ministre avait bloqué la date de cet événement sur son agenda et y avait confirmé sa présence, puisque celle-ci était inscrite sur l'invitation.
- Il nous apparaît difficile de croire que quelqu'un ai pu confirmer la présence de la ministre sans que celle-ci ne soit mise au courant.
- La ministre a nié connaître le collecteur de fond Philippe Célestin, pourtant, son nom figure aussi sur l'invitation.

La ministre a toujours refusé de participer aux congrès de l'AGPQ prétextant des conflits d'agenda. C'est inacceptable et honteux de constater que la ministre était disponible pour aller collecter 500 \$ par propriétaire de garderies non subventionnées et qu'elle ne l'a jamais été pour venir rencontrer nos éducatrices et nos gestionnaires membres.

Nous déplorons l'attitude de Mme James et de son cabinet à l'égard de cet incident, surtout après toute la polémique et les problèmes soulevés au sujet des dons politiques et de l'octroi de permis de garderies subventionnées. Nous vous rappelons le tort considérable que cette situation a causé au réseau des garderies privées subventionnées.

Plutôt que de redoubler de prudence, et ainsi assurer la transparence du processus d'octroi de permis, la ministre a accepté de participer à cet événement de financement. Elle jette, encore une fois, un doute sur le prochain processus d'octroi de place subventionnée, sans tirer profit des erreurs commises lors du dernier appel d'offres.

Le député de Viau, M. Emmanuel Dubourg, hôte de cet événement et lui-même comptable agréé, a avoué qu'il connaissait personnellement le collecteur de fonds Philippe Célestin (CA). M. Dubourg ne devait pas ignorer que cet individu travaille comme vérificateur externe pour de nombreux services de garde et que, bien sûr, le mandat de vérification implique la certification des états financiers des services

de garde auprès du ministère de la Famille. (Voir : www.celestincomptableagree.ca) À notre avis, il s'agit d'un conflit d'intérêts potentiel et le député de Viau, en tant que comptable agréé, aurait dû être sensible à cette question.

Si la ministre continue d'affirmer qu'elle ne connaît pas M. Célestin, elle avoue par le fait même sa méconnaissance du réseau des services de garde, dont elle est responsable depuis près de deux ans. De plus, en tant que ministre imputable de ses gestes, elle avait la responsabilité de se renseigner auprès de son collègue de Viau.

Les méthodes utilisées par M. Célestin, afin de collecter des fonds pour la ministre, dépassent l'entendement. Ce stratagème est indigne de la vie démocratique québécoise! Serait-il possible que nous soyons face à un système organisé de financement politique? La stratégie utilisée par ce collecteur de fonds semble se résumer ainsi :

- Sollicitation de garderies privées non subventionnées un peu avant l'annonce du processus d'octroi des 15 000 places.
- Le collecteur misait sur la vulnérabilité des propriétaires de garderies privées non subventionnées pour les inciter à participer à cet événement.
- Le collecteur de fonds a promis aux participants qu'avec une contribution de 500 \$, ils auraient le droit de rencontrer la ministre en privé dans une réunion ne comportant que 60 personnes.
- Pour ajouter au caractère douteux de ce stratagème, les participants devaient passer une entrevue de sélection avec M. Célestin avant que leur participation à cette rencontre ne soit confirmée.
- L'AGPQ a reçu de nombreux appels de membres et de non-membres à propos de cet événement. Nous leur avons fortement conseillé de ne pas y participer, étant donné la nature immorale et quasi illégale de cette initiative. Finalement, c'est grâce à l'association que cette activité a été annulée.

Nous décrivons la tentative de déresponsabilisation de la ministre et de son cabinet dans ce dossier. Elle ne peut pas faire porter le blâme sur le député de Viau, puisque plusieurs propriétaires de garderies privées non subventionnées qui ont été contactés résident très loin du comté de Viau.

Nous vous répétons qu'il est impossible qu'une ministre à la tête d'un ministère ayant un budget de près de 2.5 milliards de dollars n'ait pas approuvé l'invitation que nous avons jointe à cet envoi. Si elle continue de plaider l'ignorance, cela ne vaut guère mieux que l'aveu de sa participation à ce stratagème.

Mme James ne semble pas avoir compris les leçons du passé. Faire miroiter des promesses à des gens vulnérables semble être le seul moyen pour cette ministre d'atteindre ses objectifs de financement. Il

est déplorable de constater que la ministre a entaché la crédibilité du processus d'attribution de places avant même que les comités régionaux ne commencent à étudier les projets de places subventionnées. Aujourd'hui, nous comprenons mieux pourquoi la ministre, dans son projet de loi, a précisé que les comités ne seront que consultatifs et qu'elle se réserve la discrétion de suivre ou de ne pas suivre les recommandations de ceux-ci.

Face à cette situation, et pour rassurer la population et les promoteurs de services de garde, l'AGPQ joint son nom à tous ceux qui réclame une enquête publique (UPAC, Charbonneau, Vérificateur général) sur les différents octrois de places subventionnées, non seulement sur cet incident, mais aussi sur l'octroi de places de 2008 et aussi depuis 2004. Nous refusons que notre réseau paie encore une fois la note pour une situation que nous n'avons ni souhaité, ni provoquée. Nous ne servirons pas de bouc émissaire pour l'incompétence politique d'une ministre et de son cabinet.

Les déclarations irresponsables du type : « *Je ne savais pas* » sont inacceptables. Le ministère de la Famille est un acteur majeur, il ne devrait pas être laissé dans les mains d'amateurs. Mme James, ayez le courage d'avouer votre « manquement » et assumez votre responsabilité, il en va du bien-être de tous les services de garde québécois.

Sylvain Lévesque
Président de l'Association des garderies privées du Québec